

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 30 JUIN, 1870.

Dans notre prochain numéro nous publierons le portrait et la biographie de feu l'hon. Louis Hypolite Lafontaine.

LA CAUSE GUIBORD.

Cette cause épineuse est encore une fois plaidée; les juges de la Cour de Révision l'ont dans leurs cartons. Les plaidoyers devant cette Cour ont été moins brillants, moins émouvants et plus courts, mais ils n'en ont été que plus forts et plus convenables.

MM. Doutré et Laflamme se sont tenus dans les limites de leur rôle d'avocat, ils se sont abstenus des digressions et des manifestations inutiles de colère et de rancune qui avaient déparé leurs premiers discours et soulevé des tempêtes autour d'eux. En circonscrivant le théâtre de leurs opérations oratoires ils se sont plus attachés à la véritable question et personne n'y a perdu.

MM. Cassidy et Jetté vaincus pour la première fois, se sont battus avec l'espoir de ramener la victoire sous leur drapeau; ils ont comme leurs adversaires présenté certaines questions sous un nouveau jour; ils ont laissé dans l'ombre certains points secondaires et donné plus de relief aux propositions substantielles de la cause.

Les juges Berthelot, Mackay et Torrance ont tout écouté avec un sang froid et un silence qui n'ont pas peu contribué à abrégé les débats.

Le juge Berthelot, seul, se permettait quelquefois de lancer un mot, une phrase courte mais juste et pleine d'apropos. Son opinion aura une grande influence sur la décision de ses honorables collègues qui auraient mieux aimé ne pas intervenir dans cette difficulté entre catholiques. Nous savons qu'ils tenaient à avoir l'hon. juge Berthelot sur le banc et qu'ils chercheront à être d'accord avec lui, si c'est possible.

Quant au juge Berthelot, lui-même, il doit à l'heure qu'il est, y avoir combat chez lui. Il faut avouer que pour le juge impartial qui veut interpréter la loi sans écouter ses convictions religieuses et sans céder à ses opinions personnelles cette cause doit offrir de grandes difficultés.

La polémique ardente et passionnée de certains journaux soit-disant catholiques a dû avoir un mauvais effet sur les esprits calmes et les consciences éclairées: la religion ne gagne rien à ces colères, à ces luttes aveugles et acharnées, où on attaque à tort et à travers des hommes et des choses qui méritent d'être respectés.

Nous croyons nous aussi qu'un jugement favorable aux prétentions des avocats de la demande serait plein de dangers pour notre avenir religieux et les droits de l'Eglise en Canada; mais enfin si les juges sont convaincus qu'ils se trouvent en face d'un ordre de choses qu'ils ne peuvent renverser, que nos lois sont celles qui régissaient la France, lors de la cession, que faire? Qu'on change ces lois, qu'on fasse céder le droit gallican et le droit public anglais à l'exercice libre et indépendant du culte catholique, qu'on fasse décréter que nos tribunaux, à l'avenir, n'auront rien à voir dans de pareilles matières, et beaucoup applaudiront; mais prenons garde, en attendant, d'accuser des hommes que leur serment oblige d'obéir à la loi et non à leurs convictions religieuses, à leur conscience et non à leurs désirs.

Tout le monde a remarqué l'absence de M. Trudel parmi les avocats de la défense. On sait que la Fabrique l'a forcé de se retirer de la cause, parce qu'il avait exprimé des idées embarrassantes pour le Séminaire dans la lutte qu'il soutient en ce moment contre l'évêché; il avait osé dire que l'évêque est propriétaire ex-officio de tous les cimetières et autres biens de l'église. Nous ne partageons pas son opinion, mais enfin il faut avouer que M. Trudel a été victime de son zèle et de ses principes et qu'on a sacrifié aux besoins actuels d'une cause pendant des idées qu'on aurait approuvées dans d'autres circonstances. Croit-on qu'on n'aurait pas pu saurer la situation et remédier plus avantageusement au mal dont on se plaignait sans adopter à l'égard de M. Trudel des procédés si arbitraires et si blessants pour un jeune homme courageux qui a voulu être conséquent avec ses principes.

L. O. DAVID.

LE FUTUR PARC.

Un grand nombre de membres de la Corporation et de citoyens répondant à l'invitation de Son Honneur le Maire, gravissaient samedi après midi, les flancs escarpés de la montagne pour apprécier la qualité du site choisi pour le parc projeté. Cette promenade aura sans doute l'effet de hâter l'exécution de cette grande entreprise, car tous ceux qui étaient là ont été ravis du panorama grandiose et enchanteur qui s'offrait à leurs regards. Tous n'ont eu qu'une voix pour dire que le Mont Royal devrait appartenir depuis bien des années à la Corporation.

La *Minerve* après une magnifique description du site en

question raconte ainsi les procédés qui eurent lieu sur le sommet de la montagne.

L'hon. M. John Young ouvrit le feu régulier par une santé à M. Devlin, le Président du Comité du Parc. L'énergie déployée par ce monsieur méritait un tel hommage, qui fut complet et sincère.

M. Ogilvie, présenta ensuite la santé de M. l'Echevin David et usant de l'autorité de parole qu'on lui connaît, il fit voir avec quel talent M. David a contribué à l'administration des affaires civiques; quelles vues larges et éclairées l'ont toujours animé et combien la cité est redevable à son zèle et à son habileté.

M. David y répondit en anglais et en français avec une habileté que lui envieraient bien des avocats.

Une foule de sants suivirent, où MM. Wilson, Ryan, Bellingham etc., eurent l'occasion de prendre la parole. M. le consul Dart, dit, entr'autres choses, qu'il n'aurait rien vu dans les Etats-Unis de comparable à ce site.

LA ST. JEAN-BAPTISTE A ST. REMI.

La St. Jean-Baptiste a été célébrée à St.-Rémi avec un éclat inouï. Il y avait là réunie la population de trois comtés, et la foule était énorme.

La messe a été célébrée avec beaucoup de solennité. L'Eglise était richement décorée.

Le Rév. M. Bedard, vicaire de St. Valentin, et le Rév. M. Pominville, curé de St. Jean Chrysostome, étaient à l'orgue assistés de plusieurs laïques, entr'autres MM. Ferland et Lamarre et de plusieurs demoiselles et dames du village. L'orgue était touché par Madame Ste. Marie. Chant et musique étaient superbes.

Le sermon a été fait par le Rév. M. Troie, S.S., professeur de philosophie au collège de Montréal. Il avait pris pour texte: *Beatus populus cujus Deus est Dominus*. Ce sermon a été admirable de logique, d'idées fortes et solides et de style brillant.

M. Morrisson agissait comme officiant, ayant diacre et sous-diacre.

Après la messe, la procession qui devait avoir lieu fut mise de côté, parce que le corps de musique venant de Montréal avait manqué son passage à Lachine, et l'on se rendit autour de l'estrade, où se sont fait entendre les Hons. MM. Bureau, sénateur, Rodier, sénateur, ex-maire de Montréal, J.A. Mousseau avocat, invité spécialement par le comité de St. Rémi à assister à cette fête.

Immédiatement après, la foule fut invitée à prendre part à un pique-nique, organisé avec beaucoup de tact et de succès. Ce pique-nique était au bénéfice du couvent que le Rév. M. Beaudry, curé de St. Rémi, est actuellement à faire construire. A la fin de ces délicieux exercices gastronomiques, MM. J. A. Mousseau et le zouave pontifical Lachapelle furent appelés à prendre la parole.

L'on revint ensuite au village et l'on procéda à la pose de la première pierre du couvent. Cette cérémonie était présidée par le Rév. M. Pominville. A cette occasion le Rév. M. Lonergan, curé d'Hochelaga, a fait un sermon des plus remarquables sur la mission de la femme chrétienne dans la société.

Après la bénédiction, ont eu lieu les offrandes, qui ont été abondantes.

Puis vinrent d'autres discours prononcés par messieurs Ferland, instituteur, Eusèbe Bureau, avocat, Aimé Dugas, avocat, L. Bedard, N. P. de Montréal, et Blais, N. P.

Vers la fin du pique-nique, le corps de musique étant arrivé, il y eut de très joyeuses démonstrations, qui se renouvelèrent après les cérémonies, sous forme de sérénades adressées à l'hon. M. Bureau et autres.

Dans la soirée un feu d'artifice grandiose a couronné dignement cette belle fête.

Nous pouvons dire sans crainte que rarement il s'est vu de démonstration patriotique aussi brillante, aussi enthousiaste et aussi bien organisée. Ce succès est dû surtout au zèle, à l'activité et à l'esprit éminemment organisateur du distingué curé du lieu, dont tout le monde, du reste, connaît les hautes qualités, le Rév. M. H. Beaudry.

St. Jean, P. Q., 24 juin.

La St. Jean-Baptiste a été célébrée avec beaucoup de pompe. La grand-messe a été chantée par le Rév. M. F. Aubry, curé de St. Jean et le sermon fait par le Rév. M. Lesage, curé de St. Valentin. L'Eglise portait une fort jolie parure de circonstance.

La procession qui était commencée avant la messe se remit en route à travers des rues somptueusement décorées de verdure et de riches draperies. Plusieurs magasins étaient fermés et un certain nombre d'anglais ont montré beaucoup de libéralité en décorant leurs magasins.

Après la procession, M. Charland, Président de l'Association St. Jean Baptiste et M. L. O. David, avocat, invité de Montréal pour la circonstance, adressèrent des paroles éloquentes à l'assemblée.

Le soir, M. Jacquard, violoncelliste, a donné un concert. — *Minerve*.

MILICE.—Le camp des voltigeurs de Beauharnois est commencé depuis lundi; il ne durera que six jours.

Samedi après-midi un concours de tir à la carabine aura lieu et des prix seront accordés, parmi lesquels se trouve une fort jolie coupe, offerte par la dame de M. le Col. d'Orsennens. La compagnie indépendante de Beauharnois, qui a aussi commencé ses exercices annuels, y prendra part. — (*Courrier de Beauharnois*.)

HORRIBLE TRAGÉDIE.—Dans le comté de Bucks, près de la magnifique demeure seigneuriale appelée *Denham Court*, se trouve un petit hameau qui porte le nom de Denham. Là, on voit un petit cottage isolé, pittoresquement entouré de verdure et servant d'habitation à une famille composée d'un forgeron nommé Emmanuel Marshall, de sa vieille mère, de sa femme et de ses trois petites filles âgées de 4 à 9 ans.

Depuis quelques jours était venu habiter sous le même toit la belle-sœur de Marshall. Celui-ci était un ouvrier laborieux, et quoique sa famille fût assez nombreuse, son travail suffisait aux besoins de tous. La gaieté, la bonne harmonie régnaient dans cette famille, et la belle-sœur était sur le point de se marier.

Dimanche, on ne vit pas s'ouvrir les volets de la petite maison. "Ah! disaient les passants, les Marshall se préparent pour la noce; les voilà tous à la campagne." La nuit arrive cependant, et personne ne paraît. Vers dix heures une couturière de la ville arrive, portant des vêtements de noce

pour la future. Elle frappe; pas de réponse. Elle s'enquiert auprès des voisins. Aucun n'a vu les Marshall. Alors l'inquiétude s'empare de tout le monde. On craint un malheur. Après quelques moments d'hésitation, on se décide à enfoncer la porte et alors apparaît un horrible spectacle.

Près de la porte, baignant dans le sang, est étendue la mère de Marshall, que semble entourer encore les trois jeunes enfants dont la tête est fracassée. Plus loin on voit les cadavres de la femme Marshall et de sa sœur, leurs crânes sont entièrement brisés par les coups. Ces six personnes ont dû être frappées ou pendant leur sommeil ou au moment où elles allaient se coucher, car elles ne portaient que leurs vêtements de nuit.

La première pensée c'est que Marshall lui-même, dans un accès de folie furieuse, a commis cette horrible boucherie. Mais dans l'atelier on trouva bientôt le cadavre de Marshall recouvert de quelques chiffons. Il était encore en habit de travail; près de lui était la hache ensanglantée avec laquelle on lui a fracassé la tête. Il a dû être frappé à l'improviste, car rien n'indique une lutte.

La police a arrêté hier au soir un homme soupçonné d'être l'auteur de l'horrible assassinat que nous venons de rapporter.

Il semble que cet homme, contre lequel s'élèvent des charges sérieuses, n'aurait eu d'autre motif que le vol. C'est un ouvrier employé pendant quelque temps dans une fabrique de chaudières et qui a été plusieurs fois déjà condamné pour vol. On a trouvé dans la demeure des victimes des vêtements ensanglantés cachés sous une table, et, d'après diverses dépositions, ces vêtements appartiendraient à l'homme arrêté. L'enquête se continue activement.

L'horrible tragédie d'Uxbridge continue d'autant plus à entretenir l'indignation publique que de nouvelles révélations semblent prouver que l'assassin n'est autre, en effet, que le frère de Marshall. Il avait quitté le pays, il y a une quinzaine d'années, après s'être fait déjà, quoique fort jeune, une réputation détestable. Une sœur de Marshall vit encore à quelques lieues de Londres, et on l'a fait mander pour la mettre en présence de l'assassin.

On a trouvé sur "Jenkins" la clef de l'habitation des Marshall. Un prêteur sur gages appelé devant le juge instructeur a reconnu dans l'homme arrêté l'individu qui, trois jours auparavant, avait engagé chez lui une montre et une chaîne ayant appartenu à une des victimes. Jenkins est surveillé de près nuit et jour; on ne lui enlève plus les menottes depuis qu'il a dit à ses gardiens qu'il saurait bien empêcher la justice de le "faire danser en l'air."

L'instruction est terminée; le jury a rendu contre Jenkins *alias* John Jones, *alias* Reynolds, *alias* Owen, *alias* Marshall, un verdict de meurtre volontaire et l'a envoyé, par conséquent, devant les prochaines assises.

L'exaspération de la foule, après la comparaison de l'assassin avec les magistrats de Slough, était telle que, sans l'intervention énergique de la police, elle l'eût certainement déchiré en morceaux. Jenkins avait été placé dans un cab, au sortir de l'audience, pour être conduit à la prison d'Aylesbury. En arrivant à la station, il n'eut que le temps d'entrer précipitamment dans le bureau, mais lorsqu'on voulut refermer la porte sur lui, la foule brisa les carreaux.

La station fut envahie par des centaines d'ouvriers et comme le convoi était malheureusement en retard de quelques minutes, le danger devenait de plus en plus imminent. Tout le personnel de la station se mit au service de la police et une véritable bataille s'engagea au moment de l'arrivée du train. La police et les employés qui l'entouraient eurent à défendre à leur corps défendant la personne du prisonnier contre la fureur des assaillants. "Déchirons-le!" vociférait la foule. "Si je suis coupable, qu'on me pend, criait Jenkins, mais qu'on me donne l'occasion de me justifier."

Deux fois la police dut rétrograder dans les batiments de la station dont toutes les portes furent brisées. Pendant que la foule se trouvait à l'intérieur, la police fit une rapide tentative pour se sauver à l'extérieur avec son prisonnier, mais cette tentative fut déjouée également. A la fin une partie des voyageurs prêta main-forte à la police. Celle-ci fit une course rapide à travers une salle dont la porte, fermée jusqu'alors, s'ouvrit tout à coup; le convoi se déplaça un peu et une vingtaine de policemen s'y élancèrent au pas de course. Une seconde après le train se mettait en marche.

Mais ce n'était là qu'une ruse. La foule s'écoula. Elle croyait, en effet, que le prisonnier avait suivi ses gardiens, mais il se trouvait encore dans un coin obscur d'un corridor, toujours sous bonne garde.

Le chef de la station fit arriver tranquillement, quelques minutes après, une seconde locomotive suivie d'une voiture dans laquelle le prisonnier, fortement garroté, prit place pour être dirigé sur Aylesbury, où il arriva sans autre incident.

M. Adrien Marx rapporte dans l'article qu'il consacre au peintre Bonvin une anecdote où M. le baron James de Rothschild est présenté comme ayant posé pour un mendiant devant le peintre Ary Scheffer. Rien de plus vrai que cette histoire et je n'aurais garde de la démentir. Je me permettrai seulement de la compléter. Tandis que le financier, couvert des haillons du pauvre était en position sur l'estrade, je pénétrai dans l'atelier du grand artiste dont j'étais l'ami. Le baron était méconnaissable au point que je ne le reconnus point. Je crus avoir devant les yeux un mendiant véritable et, m'approchant du malheureux, je lui glissai dans la main un louis. Le faux modèle prit la pièce et la mit dans sa poche.

Dix ans plus tard, je reçus à mon domicile un bon de dix mille francs sur la caisse de la rue Laffite avec ces mots: "Monsieur, vous avez un jour donné un louis au baron de Rothschild dans l'atelier d'Ary Scheffer, il l'a fait valoir et il vous envoie aujourd'hui le petit capital que vous lui avez confié avec ses intérêts.... Une bonne action porte toujours bonheur."

Baron James de Rothschild.

Au reçu de ce bon, j'allai trouver le millionnaire qui me prouva, ses livres en main, que sous sa direction mon louis avait prospéré jusqu'à atteindre ce total formidable...

L'esprit français se compose d'allusions, l'esprit anglais d'illusions.

DÉCÈS.

En cette ville, le 27 juin courant, Louis-Gustave-Henri, âgé de 10 mois et 12 jours, enfant de Charles C. de Lorimier, écrl. avocat.